

L'entreprise

Raison sociale :

Représentée par : en qualité de :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone : Email entreprise :

Contact administratif ou comptabilité (nom et prénom) :

Email : téléphone :

Contacts pour Invenio

Représentant à Invenio (nom et prénom) :

Email : téléphone portable :

Contact technique (nom et prénom) :

Email : téléphone portable :

Modalités d'adhésion à l'association Invenio pour 2023

Collège 1	<p>Groupements de producteurs (OP, Associations ...)</p> <p><input type="checkbox"/> 500 €</p> <p>Producteurs (hors OP)</p> <p><input type="checkbox"/> 50 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est inférieur à 200 000 €</p> <p><input type="checkbox"/> 100 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est compris entre 200 000 € et 1 000 000 €</p> <p><input type="checkbox"/> 250 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est supérieur à 1 000 000 €</p>
Collège 2	<p>Metteurs en marché</p> <p><input type="checkbox"/> 500 €</p>
Collège 3	<p>Entreprises amont-aval (pépiniéristes, agro-fournisseurs...)</p> <p><input type="checkbox"/> 500 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est inférieur à 5 000 000 €</p> <p><input type="checkbox"/> 1000 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est compris entre 5 000 000 € et 20 000 000 €</p> <p><input type="checkbox"/> 2500 € si le chiffre d'affaires total de ma structure est supérieur à 20 000 000 €</p> <p>Merci de préciser ici les espèces fruits et légumes qui vous intéressent :</p>
Collège 4	<p>Institutions (chambres d'agriculture, écoles...)</p> <p><input type="checkbox"/> 500 €</p> <p>Merci de préciser ici les espèces fruits et légumes qui vous intéressent :</p>

L'adhésion à Invenio vous donne accès à de nombreux résultats et rencontres :

- Assemblée générale avec vote : 20 juin 2023
- Tours de plaine et portes ouvertes : défini par chaque pôle « produit »
- Périfel : 28 septembre 2023 à Douville (Dordogne)
- Journée Bilan et Perspectives : décembre 2023
- Revue Invenio Infos : mai et novembre 2023
- Rapport d'activité annuel de nos travaux de recherche expérimentation
- Remise commerciale sur les services

Règlement d'adhésion à joindre par chèque à l'ordre d'Invenio ou par virement bancaire (IBAN : FR76 1330 6000 1400 0714 3214 077). Une facture acquittée vous sera envoyée.

Les comités de pilotage, groupes techniques et documentations écrites sur les résultats d'essai sont accessibles sur participation professionnelle aux programmes.

Pour participer aux programmes d'expérimentation et/ou d'innovation variétale Remplir le **VOLET 2** en page suivante

Tournez svp



VOLET 2 : Déclaration de tonnages pour calcul de la participation aux programmes d'expérimentation et/ou d'innovation variétale d'Invenio en 2023 pour les collèges 1 et 2

Pôle	Participation professionnelle annuelle 2023	Tonne/ha ou Forfait
Fraise Innovation variétale	5 € HT/tonne produite en 2022T
Fraise Itinéraires techniques	3 € HT/tonne produite en 2022T
Pomme du Limousin	Contactez le Syndicat de défense de la Pomme du Limousin : Agnès Donzeau à info@pomme-limousin.org	
Framboise et Petits fruits	Framboise et Petits fruits : - tonnages inférieurs à 8,5 tonnes : forfait de 250 € HT - tonnages supérieurs à 8,5 tonnes : 30 € HT /tonne produite en 2022 Pour les OP n'ayant pas de production en 2022 : forfait de 2 000 € HT	<input type="checkbox"/> 250,00 € HTT <input type="checkbox"/> 2 000,00 € HT
Asperge	Asperge : 55 € HT/ha cultivé en 2023ha
Carotte	Carotte : (par tonne commercialisée en 2022 (vrac + botte)) : Adhérent AOPn Carottes de France : 0,90 € HT /tonne Non adhérent AOPn Carottes de France : 1.15 € HT/tonneTT
Aubergine Poivron	Aubergine : 7,00 € HT /tonne produite en 2022 Poivron : 7,00 € HT /tonne produite en 2022TT
Châtaigne	Producteur : - Forfait de base (moins de 5 ha) : 150 € HT en 2023 - Plus de 5 ha : 30 € HT/ha en 2023 (les vergers de – de 2 ans ne sont pas comptabilisés) Membre d'une OP ou structure de commercialisation de votre production dont le nom est : <i>Si votre OP est adhérente à Invenio, une remise de 33.33% sera appliquée lors de la facturation</i> Organisation de producteurs, structures commerciales : 10 € HT / tonne produite sur la campagne 2022	<input type="checkbox"/> 150,00 € HT haT
Prune Agriculture Biologique	Prune Bio : (en ha quel que soit l'âge du verger) : 30 € HT/ha en 2023ha

Niveau d'accès aux travaux et aux résultats (collèges 1, 2, 3)

EXPERIMENTATION ET INNOVATION VARIETALE



Expérimentation et Innovation variétale	Adhérent avec participation professionnelle	Dates/Périodicité
Informations techniques	Oui (Bulletins techniques*, demander vos codes pour l'accès « adhérent » au site www.invenio-fl.fr)	2 à 3 bulletins techniques par an et par pôle
Accès aux groupes de travail	Oui	Dates définies par chaque pôle
Accès aux visites d'essais	Oui	Dates définies par chaque pôle
Présentation des résultats	Comptes rendus des essais et réunions	Publication des résultats des essais 2021 au 15 juillet 2022
Accès aux comités de pilotage pour la définition des programmes	Oui (représentants)	Dates définies par chaque pôle
Conseil d'administration, bureau	Oui (selon modalités statutaires)	2 conseils d'administration et 4 bureaux par an

+ SPECIFIQUE INNOVATION VARIETALE FRAISE



Accès aux vitrines des sélections variétales (précoce, saison, remontante)	Oui	Visites régulières sur rendez vous
Accès aux consortiums d'évaluation (selon la procédure établie)	Oui	Calendrier établi pour 3 ans
Accès aux consortiums de développement (selon la procédure établie)	Oui	Calendrier des consortiums

*POUR LES BULLETINS TECHNIQUES



J'autorise Invenio à m'envoyer le bulletin technique via le site internet d'Invenio (www.invenio-fl.fr) et à cet effet à créer et gérer mon compte adhérent sur le site.

POUR LES ADHESIONS COLLECTIVES, fournir le fichier des producteurs participant financièrement au programme avec coordonnées et volumes ou surfaces de production. Ils pourront disposer du code accès internet pour les résultats d'essais.

Pour le volet 2, vous recevrez une facture à réception de votre déclaration de tonnages/hectares pour le ou les pôles choisis

Bulletin rempli à renvoyer par courrier à Invenio, MIN de Brienne – 110 quai de Paludate – BP 26 – 33 800 Bordeaux
ou par mail à nathalie.gille-zenon@aire-fl.fr